LILLE

Les Régates internationales. — Grande animation sur les rives de la Haute-Deûle. Les mâts avec oriflammes, les tribunes, augmentées de plus de moitié s'élèvent rapidement. Le Cercle des Régates veut être à la hauteur de sa mission, rien ne laissera à désirer.

Le jury sera, cette année, placé sur la rive droite. La rive gauche est unique meut réservée au public qui revient chaque année plus nombreux et plus sympathique.

L'excellente musique du 43e de ligne prêtera son concours et apportera à la fête un attrait considérable.

La *Belgique est représentée* par ses plus fortes équipes qui nous viennent accompagnées d'une grande réputation.

Les prix seront disputés à outrance.

Les acclamations et les bravos ne manqueront pas.

Outre le part mutuel plusieurs bookmackers belges doivent venir pour initié resser les parieurs.

Servante indélicate. — La police de Lille a pris hier, en état d'arrestation la nommée Qualline Lahaye, âgée de 23 ans, prévenue d'avoir volé des effets d'habillement à la demoiselle Marie Blette, cafetière, rue du Priez, chez qui elle était en service.

LE NORD

Halluin. — Nous donnerons demain le compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal d'Halluin.

Quesnoy-sur-Deûle. — Le dimanche 23 juin, aura lieu à Quesnoy-sur-Deûle, l'inauguration de la société de gymnastique l'*Espérance*, de cette localité.

Quatorze sociétés de gymnastique et bataillons scolaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Comines (France), Comines (Belgique), Marcq-en-Barœul, Croix, St André et Hellemmes prêteront leur gracieux concours à cette charmante fête.

L'harmonie la *Fraternelle*, de Lille, qu'on est toujours certain de rencontrer en pareille circonstance et dont le dévouement est connu, prêtera également son concours et exécutera les plus brillants morceaux de son répertoire.

Voici le programme de la fête :

A 5 heures : Revue des sociétés et mouvements d'ensemble, exécutés au concours de Paris et dirigés par M. Delannoy, chef de gymnastique de Croix et Marcq.

A 8 heures : Dans différents quartiers, exercices individuels et productions libres.

A 5 heures : Fête d'escrime par des amateurs quesnoisiens et étrangers.

A 6 heures : Ascension du ballon « le Gymnaste », monté par M. Tiberghien, sérénaute tourquennois.

Comines. — *Fraude.* — Le 14 courant, le receveur des douanes, Thomas et son préposé visiteur à la gare de Comines, ont découvert parmi les bagages d'un voyageur venant de Belgique, une caisse à faux fond renfermant du tabac et des cigares. Le prévenu, un sieur *Gragé*, âgé de 47 ans, menuisier de son état, avait fabriqué la caisse à faux-fond lui-même et en croyait bien assuré de jouer un beau tour aux employés du fisc ; mal lui en prit. Procès-verbal a été rédigé à sa charge et conduit à la Maison d'arrêt de Lille.

Armentières. — *Chute.* — Vendredi matin, vers midi et demie, M. Dugardin, peintre, monté sur une plombière afin de peindre le fronton de la 30e-Préfecture, se mettait glisser et sauta dans la rue. Il se fit une légère blessure à la tête.

Dugardin, qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu, a quelques contusions sans gravité, il en sera quitte pour quelques jours de repos.

Sin le-Noble. — La femme Delattre, marchande de beurre, qui, au marché de Denain, s'était trouvée mal et avait dû être ramené à Sin vient de mourir

Elle avait le tétanos.

— On a dérobé, chez Mlle Céline Leconte, cabaretière au faubourg Notre-Dame, une énorme lapin, dit lapin bélier.

Dunkerque. — Le jeune Poulain, âgé de 10 ans, dont les parents habitent, 2, quai de la Citadelle, tombé accidentellement dans le bassin de l'arrière-port s'en est retiré lui-même en nageant jusqu'à la rive.

Le bateau dans ses escaliers, la femme Rebail, âgée de 39 ans, habitant rue Royale, s'est fracturé la jambe droite en deux endroits.

Après des premiers soins donnés par M. le docteur Huyssen, elle a été transportée à l'hôpital.

— *Hier, après midi, en soulevant un colis* très lourd, le sieur Louis Philibert, âgé de 46 ans, habitant 2, rue du Sud, s'est donné un effort aux reins, sur sa demande il a été admis à l'hôpital.

Un heureux. — C'est M. Druel-Turlot, habitant Fort Mardyck, qui est l'heureux gagnant du gros lot de cent mille francs du dernier tirage du Crédit Foncier.

Au cap Haïtien avec le trois mats *Père de Famille*, qu'il commande, sa femme l'a avisé télégraphiquement de cette bonne fortune.

— Le steamer *Uruguay* de la compagnie des chargeurs réunis est arrivé la nuit dernière en notre port, venant de Buenos-Ayres ; ayant touché à Rio de Janeiro, il a débarqué une partie de ses passagers, 17 sont restés jusque Dunkerque.

Le 14 juin par le travers de St-Valéry, une passagère de 3e classe, la commère François Bouyage, femmelle Valais est décédée par suite d'entérite chronique. Elle a été inhumée aujourd'hui à 3 heures.

D'Islande l'on nous signale les pêches suivantes :

16 mai, goël, Clairmeuse, 420 tonnes morues ; 23 mai, goël, Agile, 380 tonnes morues ; 23 mai, goël, Souvenir, 300 tonnes morues ; 23 mai, goël, Notre-Dame-des-Dunes, 270 tonnes morues ; 23 mai, goël, Mardyckoise, 400 tonnes morues.

— En Islande, le capitaine Jean Berr, le jeune Thibaut, Georges, âgé de 12 ans, dont les parents habitent 21, *rue du Magasin Général*, s'est blessé au nez ; après les premiers soins qui ont été donnés chez M. de Lylle, pharmacien, il a été conduit chez ses parents.

— Le sieur Henri Vandenade, âgé de 19 ans, journalier, demeurant 49, rue Saint-Bernard, a eu le petit doigt de la main droite écrasé entre deux wagons en voulant enlever le crochet qui les retenait.

Armbouts-Cappel. — La femme G... s'est jetée à l'eau à la suite d'une scène de ménage, son mari la suivit pour la repêcher. Le père G... ne voulant pas les laisser seuls, les imita si bien que tous trois allaient disparaître sans le sieur Thurlot qui se porta à leur secours et fut assez heureux pour les sauver.

Fourmies. — *Incendie.* — Un incendie s'est déclaré à Fourmies hier matin, à dix heures et demie, dans la fournille de la brasserie Coppeaux. Grâce aux prompts secours apportés par les ouvriers mécaniciens de M. Leune et par ceux des filatures de la Rouelle, Dorlon-Wolkoff et Flament, on était maître du feu à onze heures un quart ; le matériel de la brasserie, la maison d'habitation et les fours ont été préservés. Il y a d'ailleurs assurance.

Avesnes. — Avant-hier vendredi vers sept heures du matin, le sieur Avienge a retiré de la Sambre, à la sortie des avesnes, le corps du sieur Marloye Jules, âgé de 40 ans, célibataire, né et domicilié à La Longueville.

C'est à l'aide d'un livret qu'on a trouvé sur lui qu'on a *pu établir son identité.*

L'Établissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 Mai au 30 Septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Cavalgies, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Gaïssiné, directeur, à St Amand.

1511

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Le « Calais Douvres. » Le nouveau paquebot *Calais Douvres*, qui n'avait fait la traversée que lors du passage du Président de la République, commence hier son service régulier entre Calais et l'Angleterre.

Ce superbe bâtiment a fait la traversée de détroit avec 250 passagers, cela, en moins d'une heure ce qui lui crée une avance de 20 minutes sur les autres nailes.

C'est à 2 heures 10 minutes du soir qu'il a fait son entrée dans le port.

Trois cents Ingénieurs à Calais. — Le 20 juin courant, 300 Ingénieurs américains débarqueront à Calais.

Ces *Messieurs se rendent à l'Exposition* de Paris.

Avant de prendre l'express pour la capitale, ils visiteront, dans la journée, l'ascenseur des Fontinettes.

Ils seront accompagnés par M. Barbet, ingénieur en chef des établissements Cail, en qualité de délégué de la Société des Ingénieurs de France.

Après cette halte et cette visite aux Fontinettes, ces voyageurs américains, ingénieurs et excursionnistes, continueront leur voyage.

A Paris un banquet leur sera *offert par la Société* des Ingénieurs français.

Fouquières-lez-Béthune. — Le garde-champêtre de Fouquières-les-Béthune, Edmond Abel, a été condamné hier matin, par le juge de paix, à 15 fr. d'amende pour langage injurieux et 5 fr. d'amende pour injures.

Peu s'en est fallu qu'il ne subît une troisième condamnation

Cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction par tous les honnêtes gens.

Il était grand temps que l'on rappelât une bonne foi à l'ordre cet étrange représentant de la loi.

Nous comptons bien que l'affaire n'en restera pas là et que l'autorité préfectorale ne voudra pas laisser le soin de ramener la sérénité et l'ordre dans la *commune de Fouquières à un individu* qui s'entend si bien à y organiser le Cénordre.

En attendant, nous engageons le garde-champêtre de Gonnay à méditer le jugement qui vient de frapper son collègue de Fouquières.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 15 Juin

—

Coups à Lambersart

Le 14 avril à Lambersart, le sieur Vascaves, menuisier, retournait chez lui, quand il surprit dans un champ, deux individus qui cueillaient des fleurs. Aux réprimandes faites par Vascaves, l'un des deux voleurs, le nommé Louis Forêt, lui porta de nombreux coups qui firent à Vascaves des blessures d'une certaine gravité. Forêt est condamné à un mois de prison et 16 fr. d'amende.

***

Condamnations diverses :

Emile Kerckove, 3 mois de correction pour vol.

Victor Dedruyver, 1 mois de prison et 16 fr. d'amende pour rébellion.

Berthe Auguste et Louis Dedours, chacun 6 jours de prison et 500 fr. d'amende pour fraude.

Rombiold Otto, 1 mois de prison pour vagabondage et vol.

Jean-Baptiste Dulhoit et Alice Malghem, chacun 100 francs d'amende pour concubinage et complicité.

Me Courant.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

A PROPOS D'HYGIÈNE

Diarrhée, constipation, voilà deux indispositions quelquefois passagères, bien souvent chroniques, que les personnes qui en sont atteintes doivent combattre par tous les moyens possibles car elles précèdent presque toujours une foule de maladies qui peuvent devenir sérieuses.

L'haleine fétide, les maux de tête, les rougeurs de la face, le teint le cortège à peu près forcé de la constipation.

La perte de l'appétit, la maigreur, l'anémie, voilà cortège de la diarrhée.

Il n'est donc pas étonnant de voir ces deux indispositions, d'un effet diamétralement opposé, mais provenant toutes les deux de l'inflammation du tube intestinal, être traitées par les mêmes moyens, et que dans la diarrhée, comme dans la constipation, l'usage de la graine de lin ait des résultats surprenants.

Je laisse la parole au docteur Vallier, qui s'est occupé de l'action de la graine de lin au point de vue thérapeutique, et qui, en 1877, le 1er octobre, a publié dans le journal des sages femmes, un article intéressant sur la constipation :

« Deux cas surtout ont servi à me convaincre de l'efficacité de ce remède. Le premier cas concerne l'observation que j'ai faite sur le vicaire d'une de nos églises les plus importantes de Paris. Je l'avais connu le teint frais, l'œil vif, la figure pleine, jouissant d'une santé parfaite.

L'ayant perdu de vue pendant cinq ou six ans, je le rencontrais un jour et eus peine à le reconnaître dans ce corps au teint jaune, à l'œil éteint, aux joues creuses, amaigri et se traînant avec peine. Je l'interrogeai, et il me dit qu'une *constipation rebelle à toute médication* l'avait réduit à un état pareil.

Je lui prescrivis l'usage de la graine de lin, et, six mois après, j'eus la satisfaction de le voir rétabli totalement.

La seconde observation concerne un employé du chemin de fer d'Orléans. Le sieur Fol, soutien de gros, d'un tempérament nerveo-sanguin, fut atteint à l'âge de cinquante-cinq ans, d'une série d'hémorragies nasales, se renouvelant jusqu'à trois fois par semaine, qui le réduisirent bientôt à un état anémique extrême. Quoiqu'il ne relevât pas directement de mon service, je lui conseillai mon remède, et, sous son influence les hémorragies cessèrent. Pourtant je sus un jour qu'il avait eu deux dans l'espace d'un mois, et l'ayant vu, il m'avoua qu'avant cet mon remède, il s'était laissé constiper, mais s'étant rendu à nouveau au traitement (1869), il a été totalement guéri. Depuis, il a soin de reprendre le traitement aussitôt qu'il est un jour sans aller à la selle.

J'ai voulu me rendre compte des causes de cet heureux résultat, et je me suis convaincu que les graines de lin ne sont pas digérées dans l'estomac ; elles sont rendues dans leur forme ordinaire, mais seulement elles sont dépouvrues de leur mucus.

Elles agissent donc, pour ainsi dire, mécaniquement, comme une bouse bandaisante ; brûlant, c'est-à-dire rendant glissante la membrane interne des intestins, et la saturant de son précieux mucus, de là le rétablissement des parties enflammées, et leur rétablissement dans l'état naturel.

Une fois ce succès constaté, je fis part de ma découverte à mon savant ami le *professeur Trousseau*, qui l'essaya à son tour et la prescrivit désormais à tous ses clients atteints de constipation.

Le *fer* et le quinquina seraient des toniques par excellence s'le n'occasionnaient la constipation. A mes anémiques, en même temps que le fer et le quinquina, je conseille l'usage de la graine de lin, à la dose d'une cuillère à soupe matin et soir dans 1/4 de verre d'eau ou de lait, et ces toniques sont parfaitement supportés et assimilés.

Mais c'est chez la future mère et chez la mère nourrice qu'il ne faut pas oublier ce médicament qui a rendu et qui rend tous les jours de si grands services, et le substituer, dans tous les cas, aux purgatifs qui, pour opérer un effet immédiat, mais fugace, ne guérissent pas la constipation.

J'ai cru, dans un but d'humanité, devoir attirer l'attention de mes confrères accoucheurs et des sages-femmes sur les lignes qui précèdent, convaincu qu'ils en tireront bien bien.

Le docteur Al. Valtier. — Paris.

Ayant compris la difficulté pour ses malades de se procurer de la graine de lin selon son désir, le *docteur Trousseau* conseilla plus tard à son ancien interne, *M. Tarin, pharmacien à Paris 5, Place des Saints-Pères*, de spécialiser la graine de lin la plus riche des parties mucilagineuses, et de ne la livrer au public que lorsqu'elle serait émondée de tous corps étrangers et préparée avec le plus grand soin pour ne point irriter ni l'estomac ni l'intestin.

Tel a été le point de départ de la spécialité connue sous le nom de Graine de lin Tarin, qui en quelques années, est venue se placer à côté des spécialités les plus appréciées.

La « Graine de lin Tarin » ne se délivre qu'en boîte en fer blanc scellée d'un cachet en plomb, au prix de 1 fr. 50 la boîte et se trouve dans toutes les pharmacies.

Aujourd'hui, la graine de lin Tarin a fait son chemin ; ce n'est pas un médicament, ma s son usage, qui fait partie d'une hygiène bien comprise, s'est répandu rapidement dans tous les rangs de la société, grâce à l'appui spontané du corps médical, qui, en comprit tout le bénéfice que les malades pourraient retirer en faisant usage de cette semence éminemment mucilagineuse, que M. Tarin s'est appliqué à trier et à préparer pour le thérapeutique.

FAITS DIVERS

Enterré vivant

Un événement des plus tragiques vient d'arriver ces jours derniers dans une petite commune de la Dordogne, à Saint-Astier.

On conduisait au cimetière le corps d'un propriétaire, M. Tonadre, décédé le veille. La bière était déjà dans la fosse et la plupart des assistants s'étaient retirés, quelques retardataires seulement restaient et le fossoyeur jetait les premières pelletées de terre, quand furent entendus très distinctement des bruits dans la bière.

Au lieu d'ouvrir immédiatement le cercueil, on crut devoir remplir certaines formalités qui prirent du temps.

Quand, enfin, la bière fut ouverte, on trouva Tonadre complètement mort cette fois. Le cadavre était encore chaud. On dut enlever la bière, qui passa la nuit dans l'église de la paroisse, et le lendemain une *seconde* inhumation eut lieu.

A. Duvray.

Les Pilules Lucas, rafraîchissantes, laxatives et dépuratives soulagent des indigestions produites par excès de nourriture ou de boisson. Une dose de ces pilules le soir au coucher, permet de vaquer à ses occupations dès le lendemain matin.

Quand la bouche est amère et pâteuse, la langue épaisse et recouverte d'un enduit jaunâtre, quand le cœur, on fait des efforts pour détacher des glaires et la bile, une couple de Pilules Lucas répétées pendant quelques jours, régularise promptement les fonctions. Fr. 50 la boîte.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oriol, rue Esquermoise, 60, Fauvau ; Dorlin et Cie ; Gaens ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie ; Deroubaix, rue Pauhla. — A Tourcoing : M. Bruneau, Vanneufville — A Valenciennes ; M. Sabin-Boulet, — A Douai, Fermes : M. Berrier. — A Maubeuge : M. Huart. — A Boulogne-sur-Mer : Daterre. — A Hondschoote : De Bil, 19, rue de Dour. — A Le Havre : M. Cailloz. — A Rouen ; M. Payelle, pharmacien. — Toutes pharmacies.

L'ESPRIT DES AUTRES

Toto a pris un journal, qu'il lit à sa petite sœur : « Impôt sur les bières durs. »

— Qu'est-ce que c'est, les bières durs ? demande la petite fille.

— Dame ! répond Toto, ce doit être les bièrs qui servent à faire le pain rassis !...

***

Calino, nommé inspecteur dans une Compagnie de chemin de fer, a fait afficher, sur un ligne où se trouve un embranchement, la lumineuse instruction qui suit :

« A l'avenir, lorsque deux trains marchant dans une direction inverse approcheront l'un de l'autre, les conducteurs et mécaniciens devront arrêter leurs trains avant le point de jonction et prendre garde à ce qu'aucun des deux ne se mette en marche avant que l'autre ne soit passé. »

BRULE-MAISON.

Spectacles et Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX. — *Gentil-Bernard* qu'on nous offrait jeudi au théâtre de Roubaix est une de ces vieilleries, de ces *Mystères* qui ont fait l'amusement de la génération précédente mais qui paraissent aujourd'hui fort démodées.

Non pas qu'elles aient perdu de leur saveur et de leur esprit. Bien au contraire.

Mais ce sont précisément cette saveur et cet *esprit qui ne sont plus de nos jours et ne ressemblent en rien à la quintessence de nos mœurs actuels.*

C'est de la verve à la bonne franquette, des plaisanteries au gros sel sans aucune prétention et un chronique à faire à assoiller *des Rabelais gros grivoises*, mais tout *simplement à faire rire* ; ce qui valait peut-être mieux.

Gentil-Bernard est un jeune saute-ruisseau, pauvre bonachon sans un sol maille, logé et nourri chez maître Jaspin, notaire royal et représentant de la province de Poitou ; il *quitte souvent les muses en passant la plus grande partie* de son temps à composer un grand poème ayant pour titre *L'Art d'aimer*.

Mme G. Granville qui porte le travesti avec beaucoup d'aisance a joué son rôle à ravir et s'est fait applaudir à maintes reprises.

M. Olivier Daniel le Tulipe est là et y est montré aussi bon comédien qu'il l'avait été dans le *Monde où l'on s'ennuie* et le *Maître de Forges*.

Mme Delmare a rendu avec le talent qu'on lui connaît, les quelques scènes de la marquise de Sombreuse.

Mlle Vall est bien la plus ensorcelante Fanchon qu'on puisse rêver et Mme Béquet une Claudine assez gaillarde quoique manquant de rondeurs et dans ce rôle de villageoise sécorie et délurée.

Rien à dire des autres.

Aujourd'hui, nous aurons le *Bossu* de Paul Féval, un drame qui a fait jadis courir tous les Roubaisiens et qui ne peut manquer de les faire courir encore.

C. D. F.

Programmes des Théâtres-Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX (Direction L. Boquet). — Bureau à 7 heures 1/4. — Rideau à 8 heures précises.

Dimanche 16 juin 1889 : Une seule représentation de :

LE BOSSU

Drame en cinq actes et dix tableaux, par Anicet Bourgeois et Paul Féval

1er tableau, l'Auberge de la Pomme d'Adam. — 2e, les Fossés du Château de Caylus. — 3e, l'Armurerie de Ségovie. — 4e, la Niche de Mador. — 5e, le Mort qui parle. — 6e, Cocardasse et Passepoil. — 7e, une Fête au Palais Royal. — 8e, la Justice de Lagardère. — 9e, les Funérailles du Bossu. — 10e, le Jugement de Dieu.

Ouvertures à grand orchestre ; chef, M. Th. Brun.

Prix des places ordinaire. — Loges de face, balcon (ex-premières publiques) 3 fr. — Loges de côté, 2 fr. 50. — Orchestre, 3 fr. — Parquet, 1 fr. 25. — Secondes galeries, 1 fr. — Parterre, 0,75 c.

PARC DE BARBIEUX. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public, aujourd'hui, de cinq à sept heures du soir, au Jardin de Barbieux, et le jeudi 20, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir, boulevard Gambetta :

1re partie. — Fanfare Delattre. — Le Troubadour, alégro militaire (C. Pfanne). — Marche espagnole (L. Montagne). — Fragments de l'Arlésienne (Bizet).

2e partie. — Société chorale l'Union des Travailleurs. — Le Chant des Druides (Saintis). — Les Esclaves (Saintis).

3e partie. — Fanfare Delattre. — Aubade printanière (P. Lacombe). — Sans-Souci, polka (Stesenbrugg). — Ouverture de Guillaume Tell (Rossini).

Petite Correspondance

A. H., à Valenciennes. — Les noms que vous désirez connaître ne sont pas livrés à la publicité.

X., à Hasnon. — L'affirmative à la double question que vous nous posez n'est pas douteuse. Et s'adresser toute résistance ne pourrait que vous être préjudiciable.

Leon D., à Lille. — 1° La loi n'est pas encore votée définitivement.

2° Vous ne pourriez être admis à devancer l'appel qu'en vertu d'une décision de M. le ministre de la guerre.

M. B., à Cartignies. — Adressez quand même votre demande, en faisant connaître la date à laquelle vous êtes dû publié.

A. L. à Hellemmes. — Vous ne pouvez plus être inscrit que sur la liste électorale qui sera arrêtée le 31 mars 1890.

L. C. à Bresoc. — Non, l'année ne comptait pas dans le congé. Vous devriez ultérieurement accomplir l'intégralité de votre service.

XX. — La tirage a eu lieu publiquement jundi à l'Esplanade. Lisez le numéro 238, qui est sorti.

Dubois, à Lille. — Nous n'avons pas encore trouvé de moyen. Essayez des produits mis en vente.

M., à Oplines. — Votre lettre a été égarée ; envoyez copie, nous insérerons.

Le Facteur.

UN CONSEIL PAR JOUR

Artichauts à la poivrade

Si les artichauts sont gros on les sert cuits à l'eau, refroidis et avec une sauce appelée vinaigrette ou poivrade. Cette sauce consiste en huile, vinaigre, sel, poivre, avec fourniture de salade ou écha lotes hachées très menu. Les gourmets préfèrent dans la sauce un jaune d'œuf cuit.

Bonhomme Franklin.

LE TEMPS

Journée du 15 Juin 1889

Baromètre : à 9 heures du matin, 762 mm. 2 (variable).

Hauteur depuis la veille : 0 mm. 7.

Thermomètre : à 6 heures du matin, 12° au dessus zéro, à 3 h. de l'après-midi, 21° 5 au dessus de 0 ; à 7 h. 19°.

Etat du ciel : Nuageux.

Direction et force du vent : Nord-Ouest, *modéré.*

—o—

Par Dépêche

Observatoire de Paris, 16 juin, minuit.

Temps probable pour aujourd'hui :

Vent des régions ouest, ciel nuageux, ondée, température au dessous de la normale.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Louis-Philippe VANDENDRISSCHE

Veuf en très noces de Dame Hortense MOULIN

décédé à Roubaix, le 14 juin 1889, dans sa cinquante-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS qui auront lieu le dimanche 16 courant à 4 heures, en l'église St-Martin, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Sept-Ponts, 42.

OBIT

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le lundi 17 juin 1889, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Madame

Florence LORTHIOIR

Epouse de M. Jules LEROUGE

décédée à Roubaix, le 18 mai 1889, dans sa soixante-neuvième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 14 juin

Julia Pollet, rue Desaix, 41. — Gustave Barbieux, rue de la Fosse aux Chênes. — Marguerite Vandenbergue, rue de Fontenoy. — Marguerite Delemarle, rue Casimir Perrier. — Pierre Decouville, rue de Lommelet. — Edmond Tiberghien, rue St-Joseph, 38. — Marie Michon, rue St-André, 7.

Décès

Marie Toni, 17 ans, *rue des Longues Haies*, 85. — Marie Vandendriessche, 57 ans, rue des Longues Haies. — Louis Vandendriessche, 57 ans, rue des Sept Ponts, 42. — Ferdinand Mathon, 40 ans. — Clémence Deschamps, 39 ans, Hôtel-Dieu. — Alfred Lecomte, 35 ans, rue Lommelet. — Jean Tech, 1 an, rue Stéphenson, 10. — Stéphanie Vanwassenhove, 55 ans, rue de la Barque. — Angèle Vancoillie, 4 ans, rue Bernard. — Adrienne Dufossez, 8 jours, rue Pressoy, 20. — Clément Defrance, 25 ans, et Mathilde Demoor, 24 jours, Hôtel-Dieu.

ÉTAT-CIVIL DE WATTRELOS

Du 12 au 15 juin

Naissances. — Léonie Raepsaet, Petit-Tourcoing. — Véronique Vanrechelde, Sarfert. — Charlotte Florin, Grimonpont. — Louis Knudde, Laboureur.

Décès. — Philomène Dehem, 19 ans, Crétinier. — Adam Bouderez, 13 mois, rue de l'Eglise.

ÉTAT-CIVIL DE LINSELLES

du 1er au 14 juin 1889

Naissances. — Marie Cailleau, Le Caillou. — *Jules Richard, la Vallée.* — *Marie Lesaffre*, rue de Bousbecque. — Albert Lemay, La Longue-Haie. — Marcel Vouwens, Le Caillou-du-Bary, rue de Bousbecque.

Décès. — Cécile Perlin, 41 ans, Le Gyre. — Isidore Duquesnes, 75 ans, rue de Bousbecque.

Mariage. — Entre : Louis Bernard, 26 ans et Elise Dhaillula, 20 ans, tous deux ouvriers de filature.

ÉTAT-CIVIL DE LANNOY

Naissances. — Blanche Delodicque, rue des Remparts. — Léon Debouvrie, rue de Roubaix. — Fernande Dewulf, rue du Château. — Henri Deknouvel, rue de Tournai.

Décès. — Jeanne Desplanques, 6 mois, rue des Remparts. — J. B. Pontier, 54 ans, Grande Place.

Mariage. — Entre : Jules Desprez, 26 ans, fabricant, et Félicie Derouboix, 24 ans, ménagère.

CIGARE DOUCEUR

DÉBITANTS DE TABAC Actions On y trouve le Tabac, Cigares, Cigarettes, Pipes, MARQUE LAMERS, brûleur N° 4 à 4 c. Pr. 100 PIÈCES envoi franco contre 1 fr. 50. — DE VINO PARFUMÉ

BRONCHITES, TOUX, Catarrhes Pulmonaires, RHUMES et PAROXYSMES de la POITRINE, PETHISIE, Asthmes, Guérison rapide par les Gouttes Livoniennes de TROUETTE-PERRET, à la CRÉOSOTE de HÊTRE, GOUDRON de NORVÈGE et BAUME de TOLU. Ce produit, infaillible pour guérir radicalement toutes les *Maladies des Voies respiratoires* est recommandé par les Célébrités médicales comme le seul efficace. 3 fr. le Flacon dans toutes les Pharmacies. ENVOI FRANCO CONTRE TIMBRES. Dépôt principal : 264, Boulevard Voltaire, à PARIS.

Le SANG, c'est la VIE!!! Régénération du Sang par le ROB LECHAUX et les Dragées de Rob Lechaux. Cet. 480 fr. 4f. 50. DÉPURATIF VÉGÉTAL sans Cocaïnes ni Iodure de Cocaïne. Salsepareille Mercuriale. Produit végétal, parmi ceux qui composent le Sang, il rétablit dans des apparoils exécrables, il régénère le sang ; revivifie l'organisme, active la nutrition et la formation des globules rouges, Vaisseaux, Cœur, Poumons, Estomac, Foie, Reins, Vessie, Intestins, Peau, Cerveau, Moelles épinières, Nerfs, Muscles, Os, Sang, Chair, Cheveux, Barbe, Ongles, Dents, Sexe, etc., rend la force et les couleurs aux enfants faibles et aux femmes anémiques, la vigueur aux vieillards, et en équilibrant le sang, empêche les apoplexies et les congestions. Pour avoir les Véritables Dragées de Rob Lechaux, exigez la signature Rob Lechaux sur chaque flacon. ENVOI GRATIS d'une Dose Gratuite à Essayer. Dépôt Général : MAGASIN LECHAUX, Pharmacie-Chimie, rue Saint-Antoine, 164, BORDEAUX, et toutes les bonnes pharmacies.

MAUX DE DENTS Guérison instantanée par le Baume Sédatif Gaubert. Le flacon : 1 fr. 50 — Dépôt : Pharmacie Gaubert, 7, rue Vivienne, Paris.

Cataplasme Hamilton, BREVETÉ S. G. D. G. EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER. Ce Cataplasme instantané remplace avec avantage les Cataplasmes ordinaires de farine de lin sans en avoir les inconvénients. — *Pour s'en servir, on n'a qu'à le tremper dans l'eau, et on l'applique sur la partie voulue.* Il n'a ni odeur ni saveur. Dépôt principal : TROUETTE-PERRET, PARIS — 165, rue Saint-Antoine, 165 — PARIS.

PLUS DE CHAUVES! Rob Lechaux. Repousse certaine à tous les DÉCOLLETÉS ÉTOURNÉS et à CHEVEUX GRIS. Ce produit, inoffensif, rend à la Barbe, Moustache, Sourcils, Cils, Cheveux, Barbe, Moustache, Sourcils, Cils, Cheveux, Barbe, Moustache, Sourcils, Cils, Cheveux,